

Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Ce n'est pas un document promotionnel/marketing. La loi exige que les informations fournies vous aident à comprendre la nature et les risques de ce fonds. Il vous est conseillé de le lire afin de pouvoir prendre une décision éclairée quant à l'opportunité d'investir.



Strategic European Silver Stars Fund (le «Fonds»)

Un compartiment de E.I. Sturdza Funds plc (l'« OPCVM ») géré par E.I. Sturdza Strategic Management Limited.
Classe d'action EUR A ISIN:IE00BWCWH04 (la «Classe Représentative»)

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du Fonds est de surperformer les petites et moyennes capitalisations présentes en Europe par le biais d'un portefeuille concentré de 20 à 30 titres. Il privilégie les entreprises dont la capitalisation boursière est inférieure à 3 milliards d'euros. L'investissement dans les marchés émergents sera limité à 20 % de l'actif. Le Fonds peut également investir dans des obligations d'entreprises s'il considère qu'elles sont plus intéressantes que les actions de ces entreprises.

Le Fonds vise des actifs sous-jacents cotés principalement sur des places boursières reconnues. Bien que la disponibilité de certains investissements soit limitée et que certaines positions ne puissent être achetées ou vendues facilement sur les marchés, le Fonds cherchera à s'assurer que le profil de liquidité du portefeuille dans son ensemble lui permet de respecter ses obligations envers les investisseurs en autorisant des souscriptions et rachats hebdomadaires.

Le Fonds peut avoir recours à des produits dérivés tels que les contrats à terme standardisés ou les options, à la fois pour couvrir la valeur des actifs du portefeuille et pour accroître son exposition. Il est donc possible qu'une partie de l'actif du Fonds soit investie dans des produits dérivés, ce qui peut améliorer ou réduire sa performance.

Le Fonds est géré de manière active par rapport à l'indice STOXX Europe 600 NR EUR (« l'Indice ») qui sert de référence pour le suivi des

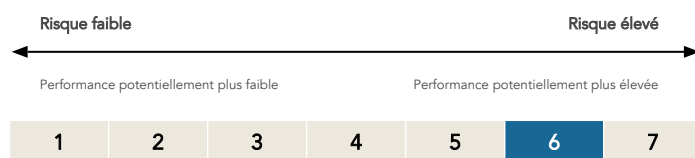
performances et le calcul des commissions de surperformance. Le gestionnaire d'investissement n'est pas tenu de respecter des contraintes en termes d'écart par rapport à la composition de son indice de référence et pourra à sa discrétion investir dans des titres/secteurs qui ne figurent pas dans l'Indice. La marge de manœuvre par rapport à l'Indice peut être importante.

Vous pouvez acheter et vendre vos actions dans le Fonds de manière quotidienne. Les actions que vous détiendrez dans le Fonds sont des actions de capitalisation. Cela signifie que les revenus générés par les investissements du Fonds seront intégrés à la valeur des actions et ne sont pas reversés sous forme de dividende.

Ce Fonds convient aux investisseurs qui prévoient d'investir à moyen et à long terme.

Conformément au règlement de l'UE sur la divulgation d'informations relatives à la finance durable (UE) 2019/2088 (« SFDR »), ce fonds est classé comme un fonds qui promeut des aspects environnementaux ou sociaux. Le fonds aura un score ESG moyen supérieur au score ESG moyen de son univers d'investissement initial. Pour plus d'informations sur l'approche d'investissement de ce fonds en matière de durabilité et de critères non financiers, veuillez consulter l'annexe I du supplément de prospectus du fonds ou www.ericsturdza.com.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT DU FONDS



Cet indicateur est fondé sur des données historiques. Par conséquent, il peut ne pas être un indicateur fiable du futur profil de risque du Fonds, il n'est pas garanti et peut évoluer avec le temps. Le niveau de risque le plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'indicateur de risque du Fonds est l'indicateur 6, qui reflète le comportement historique de la valeur liquidative du Fonds (proxy). Les facteurs qui ont une influence sur le profil du Fonds incluent :

Les investissements dans des actions sont assujettis à des fluctuations qui dépendent des conditions du marché et qui auront une incidence directe sur la valeur des investissements détenus par le Fonds.

Le Fonds concentre ses efforts d'investissement dans une seule région et peut offrir une exposition significative à un seul pays, ce qui augmente le risque d'investissement par rapport à un fonds qui investit dans un éventail diversifié de pays internationaux.

Le Fonds investit dans un portefeuille concentré d'investissements qui peuvent être axés sur un ou plusieurs secteurs ou industries, augmentant ainsi son niveau de risque par rapport à un portefeuille plus diversifié dans divers secteurs et industries.

Les autres risques associés à l'investissement dans ce Fonds sont notamment :

Le risque de change : le risque que les fluctuations des taux de change liés aux devises des actifs sous-jacents dans lesquels le Fonds investit puissent avoir une incidence défavorable sur leur valorisation.

Le risque de conservation et de règlement : le risque que les transactions conclues par le Fonds ne soient pas réglées ou enregistrées comme il convient.

Le risque lié aux produits dérivés : le risque que les produits dérivés augmentent ou réduisent leur exposition aux actifs sous-jacents et créent un effet de levier ; leur utilisation peut donc entraîner des fluctuations plus importantes de la valeur liquidative du Fonds.

Le risque de liquidité : le risque que l'actif du Fonds présente un faible niveau de liquidité dans certaines circonstances.

Le risque de capitalisation boursière : le risque que les actifs du Fonds aient un marché, une couverture de recherche et une base d'investisseurs plus limités et soient soumis à une plus grande volatilité des prix que les titres des entreprises plus importantes.

Le risque opérationnel : le risque que la valeur et la conservation des actifs du Fonds ne soit pas correctement reflétée.

Les risques fiscaux : les risques liés aux modifications des régimes fiscaux, y compris les changements juridiques et réglementaires.

Le Prospectus et le Supplément donnent plus de détails sur l'ensemble des risques associés au Fonds - veuillez vous reporter à la rubrique « Informations pratiques » pour savoir comment en obtenir un exemplaire.



FRAIS APPLIQUÉS PAR LE FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	-
Frais de sortie	-

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,75%
----------------	-------

Frais prélevés sur le Fonds sur un exercice

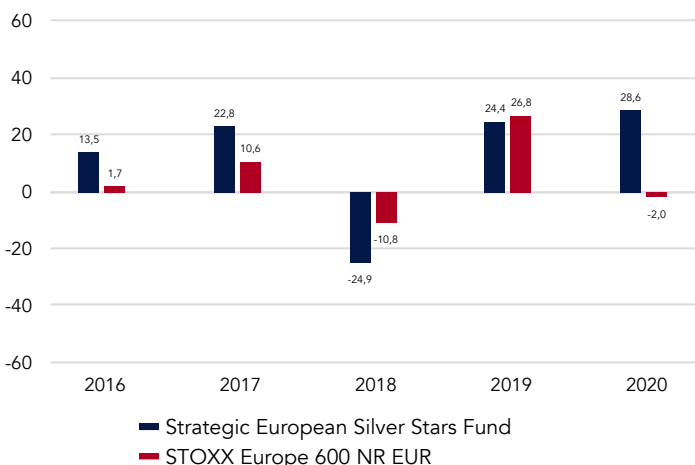
Commission de performance	15,00% de surperformance relative, le cas échéant, de la valeur liquidative de chaque action (avant déduction du montant des charges à payer au titre d'une commission de surperformance) par rapport au Indice STOXX Europe 600 Net Return.
---------------------------	--

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des montants maximums et représentent le montant qui pourrait vous être prélevé avant que vos fonds soient investis ou que le produit de votre investissement ne soit distribué.

Les frais courants sont basés sur les estimations de frais et dépenses à la charge de la classe d'actions représentative en une année. Ce montant peut varier d'une année sur l'autre. Il ne tient pas compte de la commission de surperformance ni des frais de transaction du portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée ou de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez consulter la section correspondante du Supplément, qui est disponible sur www.ericsturdza.com.

PERFORMANCES PASSÉES %



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur de vos investissements peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que vous ne récupériez pas l'intégralité du montant investi à l'origine.

Le graphique montre la performance annuelle de la classe d'actions représentative en EUR pour chaque année civile complète depuis son lancement. Elle est exprimée en variation de pourcentage de la valeur liquidative du Fonds à chaque fin d'exercice.

La performance est calculée après déduction des frais courants et des commissions de surperformance. Le calcul ne tient pas compte des frais d'entrée ou de sortie.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Pour les besoins du présent document, la catégorie de parts représentative intègre également les parts A en CHF, A en USD et X en EUR. Des DICI sont disponibles pour l'ensemble des fonds de l'OPCVM.
- La banque dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch.
- Le prospectus de l'OPCVM, le supplément du fonds, les derniers rapports annuels (et semestriels), le cours des actions et les autres informations pratiques sont disponibles gratuitement en anglais et peuvent être consultés sur www.ericsturdza.com. Vous pouvez également les obtenir en envoyant un courriel à info@ericsturdza.com.
- Le Fonds est assujéti aux lois et réglementations fiscales de la république d'Irlande. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus de détails, veuillez vous adresser à un conseiller financier.
- Le représentant et l'agent payeur en Suisse est Banque Eric Sturdza S.A., Rue du Rhône 112, P.O. Box 3024, CH-1211 Genève 3. Des exemplaires des prospectus, des DICI, des statuts, des rapports semestriels et annuels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège social du représentant en Suisse.
- Le Fonds est un compartiment de l'OPCVM, une structure à compartiments multiples comprenant plusieurs fonds différents. Les actifs de ce Fonds sont séparés des autres fonds de la structure à compartiments, ce qui signifie que votre investissement dans le fonds ne sera pas affecté par les réclamations faites contre un autre fonds de l'OPCVM. Vous trouverez de plus amples informations sur la structure à compartiments dans le Prospectus.
- Des DICI sont disponibles pour l'ensemble des fonds de l'OPCVM.
- Les Administrateurs de l'OPCVM peuvent être tenus responsables de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les sections correspondantes du Prospectus et du Supplément du Fonds.
- Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions libellées dans une devise différente ou contre des actions d'un autre compartiment de l'OPCVM.
- Les détails de la politique de rémunération de l'OPCVM sont disponibles sur le site Internet www.ericsturdza.com et les investisseurs peuvent en obtenir gratuitement une copie papier sur simple demande.